

BULLETIN D'ABONNEMENT

à compléter et à adresser avec le chèque de règlement à :
Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole (F.F.D.S.B.) - 69 boulevard Richard-Lenoir - 75011 PARIS

Si vous souhaitez régler par virement (voir ci-dessous), vous pouvez envoyer votre bulletin par mail sur l'adresse :
siege@dondesangbenevole.fr

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Déclare souscrire _____ abonnement(s) à la revue : « Le Donneur de Sang Bénévole »

Abonnement individuel : _____ x 12 € = _____

Abonnement collectif : _____ x 8 € = _____

(tarif unitaire annuel 8 € réservé aux associations fédérées - à partir de 10 exemplaires et au-delà - préciser la liste des abonnés)

Abonnement de soutien : _____ x _____ = _____

(tarif unitaire annuel à partir de 30 € ouvrant droit à réduction d'impôt après déduction du prix de l'abonnement)

Fait à _____ le _____ Signature :

Règlement par chèque ci-joint d'un montant de : _____ € à l'ordre de F.F.D.S.B.

Règlement par virement sur notre compte :

- numéro IBAN : FR76 1027 8060 5900 0204 2400 156

- numéro BIC : CMCIFR2A

en indiquant « abonnement revue » dans le libellé du virement

Vos données à caractère personnel font l'objet de traitements par la FFDSB en tant que responsable de traitement et dont le siège se situe 69 bd Richard-Lenoir 75011 PARIS. Ces traitements sont destinés à permettre la gestion des abonnés à la revue et l'information qui leur est destinée. Les données personnelles sont conservées uniquement le temps nécessaire à l'accomplissement de l'objectif poursuivi. Seules les personnes autorisées ont accès aux données collectées. Conformément aux lois et règlements en vigueur en matière de protection des données et à condition de justifier de votre identité, vous bénéficiez d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, d'opposition ainsi que du droit à la portabilité de vos données. Vous pouvez également à tout moment retirer votre consentement au traitement des données vous concernant. Enfin, vous disposez du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL). Vous pouvez exercer vos droits auprès de la FFDSB en vous adressant au pilote des fichiers associatifs. Vous pouvez le contacter en envoyant un message à l'adresse suivante : siege@dondesangbenevole.fr. Si la FFDSB est dans l'impossibilité de faire droit à votre demande, elle motivera sa décision et vous en informera dans les meilleurs délais.